

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 5 ET 6 JUIN 2018



Présents : BARBOUNIS Nathalie, BILLET Serge, BONNENFANT Renaud (mercredi), BOUGEARD Alain, BOUTRON Christian, BURDY Max, CARRE Charlotte, COLMONT Bernard, DEROUET Michel, FENEAU Pascal (mardi), GIFFARD Jacques, GRIMAUD Thierry, GRIMBELLE Hélène, LACROIX Michel, LABELLE Dominique, MEUNIER Madeleine, MOREIRA Véronique, MOREL Patrick, NICOL Lewis (mardi), PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie, RENAULT Philippe, ROIG-ROLLIN Michèle (mardi), STRUGALA Carole, RICHARD Hervé, ROBIN-LEROY Francis, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s :

. Pour l'UFOLEP : MANUEL Henriette.

. Pour l'USEP : BOURDIER Pascale, GOUEL Florence, FILIPPI Laurence, NOIR Geoffroy.

VALIDATION DU PV DU COMITÉ DIRECTEUR DU 20 AVRIL 2018

Le PV du CD du 20 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Un point est ajouté à l'ordre du jour :

- Vie internationale

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75007 PARIS

Tél : 01 43 58 97 75

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

INFORMATIONS

1. La présidente fait un point sur les relations avec les institutions :

- MEN : une réunion avec la DGESCO est programmée jeudi 7 juin à propos de la convention MEN/ Ligue/USEP.

Elle indique que le ministre fera des annonces dans les jours qui viennent à propos du plan « mercredi ».

L'USEP a été conviée à participer au comité de suivi « Génération 2024 » afin de faire le point sur le dispositif de labellisation.

- MS : le ministère soutient l'USEP pour qu'elle ait toute sa place dans le dispositif « Label Génération 2024 »
- CNOSF : un accord pour une gouvernance partagée du sport semble avoir été trouvé.

2. Un point est également fait à propos de la confédération :

- L'UFOLEP a un nouveau président en la personne d'Arnaud Jean et a procédé lors de son AG de Bar le Duc à quelques modifications statutaires.
- La présidente fait part aux élus du CD de son inquiétude quant aux tensions qui traversent le centre confédéral. Après débat, le comité directeur adopte à l'unanimité une motion réaffirmant l'attachement de l'USEP à l'unité du mouvement ainsi que sa confiance à la fois au président et à la secrétaire générale. Cette motion sera adressée aux présidents des comités USEP ainsi qu'aux fédérations de la Ligue de l'enseignement. La présidente, le secrétaire général, la secrétaire nationale en charge de l'observatoire des pratiques et le directeur national représenteront l'USEP lors de l'AG de la Ligue de l'enseignement.

BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le comité directeur considère cette AG comme globalement positive avec une adhésion conséquente du mouvement par ses votes. Le comité directeur fait également mention d'une expression démocratique forte avec quatre votes en surcroît des scrutins statutaires ordinaires (AEFE, événement 2019, et deux votes lors de l'assemblée générale extraordinaire : parité et possibilité de rémunération des dirigeants).

Le stage de délégués qui a précédé l'AG a été un temps très positif et apprécié des stagiaires.

Rencontre des présidents de régions et responsables d'ETR : elle s'est articulée en trois temps marqués par une bonne dynamique :

- informations du national
- recueil des informations venant des comités
- échanges et débats

La proposition d'un espace Ressources/mutualisation a été formulée. L'organisation d'un 3^{ème} temps annuel de rencontre en plus de l'AG et du RPD est évoquée.

Réunion des outremer : l'importance du projet territorial de développement a pu être prise en considération. Le processus de formation a également été évoqué ainsi que le projet Mond@IUsep et le projet d'événement 2019 pour les 80 ans de l'USEP. Il conviendra sans doute de faire un lien entre cette rencontre et la réunion des présidents de régions. Un retour en plénière sur la réunion outremer lors de l'AG est envisagé.

USEP HORIZON 2024

USEP horizon 2024 : le vice-président présente le cahier des charges de l'événement 2019 qui s'appellera « **le congrès des enfants de l'USEP** ». Pour accompagner cet événement, le comité directeur vote à l'unanimité la réimpression du livret « débat associatif » à hauteur d'un exemplaire par association.

Un contact a été pris avec la CASDEN qui semble intéressée pour être partenaire de l'évènement national.

Une dotation nationale aux comités est votée à l'unanimité : il s'agira d'une dotation de matériel de communication.

Par ailleurs, un colloque ou une table ronde « USEP Horizon 2024 » est programmé au RPD 2019 sur la base du manifeste qui devrait émaner du congrès des enfants en juin 2019.

VIE SPORTIVE VIE ASSOCIATIVE

Class'tennis USEP : 6 régions sur 13 ont proposé des actions pour cette opération nationale qui sera reconduite l'an prochain. Les territoires d'outremer n'ont pas participé à cette opération.

P'tit tour : le nombre de départements inscrits est moindre que l'an dernier. La conformité des actions proposées est étudiée par l' élu et l'adjointe en charge du dossier. Le cahier des charges n'est pas toujours respecté. Un rappel du cadre sera effectué pour l'année prochaine. Cette année, on note une augmentation des classes transplantées. Conformément à la décision du dernier bureau national à propos de la ressource numérique, il est mis fin à la collaboration avec Tralalalère. Un Pdf interactif sera conçu par un groupe de travail à partir de la rentrée.

L'étape nationale du P'tit tour s'est déroulée en Corrèze en présence de l' élu et de l'adjointe en charge du p'tit tour. Avec une organisation millimétrée du comité départemental, on note une bonne représentation des partenaires de l'opération. Un photographe officiel et Philippe Brenot se sont rendus sur place pour effectuer un reportage sur l'évènement.

A l'USEP, la maternelle entre en JEU ! : 43 départements représentant 15 000 enfants ont participé à l'opération.

A l'USEP, l'athlé ça se VIE ! : en automne 16 départements organisant 44 rencontres (dont 25 validées), ont permis à 10 500 enfants de participer à l'opération. Au printemps, ce sont 42 départements qui ont organisé 250 rencontres pour environ 50 000 participants. On note une augmentation du retour des défis récré.

Mondi@I-USEP : 3 CRUSEP et 3 comités d'outremer représentant 20 classes ont participé à l'opération. Un questionnaire d'évaluation sera envoyé aux classes participantes courant juin.

Vie internationale. Deux « euro-régions » sont constituées dans le réseau :

- Alpes-Méditerranée va demander à modifier ses statuts
- le projet porté par « Occitanie/Catalogne espagnole » va évoluer suite à la demande du financeur européen

Une rencontre internationale dans le cadre des échanges franco-allemands est programmée le 5 juillet 2018.

La secrétaire nationale en charge de la gouvernance s'est déplacée au Maroc dans le cadre des rencontres internationales « l'USEP Maroc bouge le monde ». Le comité directeur de l'Usep Maroc est inquiet sur son devenir, l'AEFE ne souhaitant plus mettre à disposition les moyens humains existants dans le cadre statutaire actuel d'association française de droit marocain. La présidente de l'USEP rencontrera le coordonnateur AEFE de la zone Maghreb pour essayer de soutenir les initiatives locales.

Golf : l'opération nationale en lien avec la Ryder Cup pour 2018-2019 a été annoncée à l'AG. 5000 scolaires seront invités le 24 septembre par la FFGolf pour assister à la compétition. Un concours d'affiche ou de vidéo permettra à une classe par région d'assister à la compétition. D'autres classes pourront y assister mais sur inscription et sans prise en charge des frais de déplacement.

Echecs : Jacqueline Morel prendra en charge le suivi de la FFE, la perspective étant l'intégration d'une épreuve d'échecs à distance dans l'opération Mond@I-USEP.

Football : la signature de la convention avec la FFF a eu lieu le 28 mai 2018 en présence du ministre de l'éducation nationale, de la ministre des sports et de 10 représentants de CRUSEP sur 13.

PÉDAGOGIE RECHERCHE

GT Cycles. Jacqueline Morel pilotera ce GT jusqu'à la fin de la mandature. Pour le cycle 1, il s'agira de poursuivre l'implication dans les rôles sociaux avec l'opération nationale et en appui sur les p'tits reporters. Pour le cycle 2, l'objectif est de proposer des supports pédagogiques en s'appuyant sur les activités artistiques. Des pistes d'organisation de la RSA

en lien avec les différents parcours seront explorées. L'opération des p'tits reporters sera élargie au cycle 2, le cahier des charges sera donc adapté en ce sens. Pour le cycle 3, il s'agira d'investir davantage la pratique du vélo et le HTS notamment en lien avec le plan mercredi en proposant des formations conjointes USEP-UNSS sur les rôles sociaux.

Pôle santé. Il est réactivé pour mettre en place une stratégie qui permette de redéfinir la politique santé de l'USEP pour intégrer ces éléments à l'ensemble des productions et opérations USEP. L'ouverture du pôle à des partenaires extérieurs sera progressive.

Handisport Open de Paris (HOP). L'accueil de classes USEP sera financé à hauteur de 250€ par car de la FFHandi. Huit classes de la périphérie parisienne assisteront donc à cet évènement, participeront à des ateliers de sensibilisation et rencontreront des athlètes handisports de haut niveau.

Prévention MAIF : Le directeur national a assisté à l'AG le 11 mai 2018. Il participera à un temps de travail programmé le 7 juillet à Niort sur la mise en place des pédibus.

Protocole d'accord AEFE : le protocole d'accord instaurant la possibilité de mise en place d'un comité territorial des écoles de l'AEFE a été signé le 17 mai 2018.

ANCP : Le vice-président en charge de la pédagogie / recherche est intervenu lors du congrès national. La présence de l'USEP était également assurée dans le salon des exposants par Nathalie Barbounis.

AGEEM : Le congrès annuel électif est à venir. La présence de l'USEP nationale y est souhaitée.

OCCE : l'anniversaire des 90 ans de l'OCCE sera célébré à Tours le 4 juin. La présidente de l'USEP prendra la parole à cette occasion en présence d'une élue nationale et d'une adjointe à la DN.

COMMUNICATION

La présidente informe le comité directeur d'une réflexion portée par le pôle communication commun du confédéral à propos d'un nouvel outil : trois magazines papier qui auraient une identité propre et des pages communes. Le comité directeur valide le principe de la poursuite de la réflexion.

FORMATION ET RESSOURCES

Formation complémentaire : un travail est engagé avec la FFEchecs sur les outils existants qui sont nombreux. Une commission mixte a été mise en place.

Plan national de formation (PNF) : le PNF 2018-2019 est présenté avec notamment une redéfinition des parcours de formations initiale et continue des délégués. Des offres de formation de la Ligue ont été intégrées (wordpress, affiliation, assurances, compta etc...).

Rassemblement d'été : il reste encore des places à pourvoir et les inscriptions se poursuivent. On note une forte participation des comités d'outremer qui représentent la moitié des effectifs provisoires.

Université du numérique Ludovia : en lien avec Mond@I-Usep et la formation à distance, la délégation USEP sera composée de S. Jobart, I. Sahaï, A. Ramirez, M. Burdy, et B. Colmont.

GOUVERNANCE

Dispositif des élus référents : l'objectif est de favoriser la mise en place d'élus référents régionaux. Un tableau a été mis en place au CD de janvier. Une précision est apportée : les élus référents régionaux sont également référents des départements constitutifs de la région concernée. Pour les grandes régions : il y aura 3 élus référents. Une information sera envoyée aux comités.

Contrat de développement : fin juin, les comités recevront les documents de bilan des contrats de développement accompagnés d'une note explicative. La phase de transition étant terminée, les propositions de répartition des contributions nationales pour les contrats de développement sont présentées. Les critères de la part fixe et de la part variable sont discutés. Le comité directeur valide les propositions de principes de répartition financière.

FINANCES

Le trésorier informe le comité directeur de l'acquittement par la Ligue d'une facture correspondant au complément de CPO 2016/2017 (soit 100 000 €). Le comité directeur de septembre décidera de l'utilisation de cette somme.

Suite à une prise de contact avec le comité USEP 60, la demande de moratoire sur 24 mois est acceptée à l'unanimité.

Afin de permettre d'avoir toujours accès aux archives de la revue numérique Enjeu, la réinstallation des contenus par Ultramédia et leur hébergement sont validés par le comité directeur.

ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT DES PRÉSIDENT-È-S / DÉLÉGUÉ-È-S

Un temps d'échange sous forme d'ateliers sera organisé pendant le RPD 2018.

Les thématiques proposées pourraient être les suivantes :

- Périmètre de l'association
- Statut de la licence adulte
- Évènement 2019
- Modèle économique des comités / plan mercredi
- Rencontre sportive associative / enfant acteur

- Commission cycle 3 (notamment la relation USEP-UNSS)

Plusieurs ateliers sont organisés sur ces thématiques afin d'anticiper sur l'animation des ateliers du RPD. Les thématiques 1 et 2 seront regroupées sur un même atelier obligatoire. Les thématiques suivantes feront l'objet d'un atelier mais seront optionnelles.

Dans la mesure du possible, l'observatoire des pratiques fournira des données permettant d'alimenter la réflexion des différents ateliers.

VIE STATUTAIRE ET SUIVI DES COMITÉS

Le calendrier statutaire 2018-2019 est validé par le comité directeur. Il sera transmis au réseau dans le prochain bulletin contact.

Les éléments relatifs à la RGPD sont progressivement pris en compte. Un bilan sera fait lors du prochain comité directeur.

Assemblée générale extraordinaire : suite de la non-adoption de la proposition de modification de l'article 8 de nos statuts (possibilité de rémunération d'un ou de dirigeants élus), les conséquences sont les suivantes :

- l'Usep ne peut verser un salaire à un dirigeant élu,
- la Ligue ne peut verser un salaire pour rémunérer un dirigeant de la Ligue pour diriger l'USEP,
- la Ligue ne peut verser un salaire à un chef de service responsable de l'USEP puisque la mission ne correspond pas au détachement demandé.

La rémunération d'un dirigeant de l'USEP par un autre organisme que la Ligue ou l'Usep est discutée. La prise en charge du salaire d'un dirigeant de l'USEP par le CNOSF et l'Éducation nationale par exemple supposerait en contrepartie la réalisation de missions pour ces organismes à hauteur de la prise en charge salariale.

Un argumentaire est présenté au CD :

- des enjeux de gouvernance : professionnalisation de la présidence, autonomie de fonctionnement, positionnement politique renforcé de l'USEP au sein de la Ligue
- des enjeux d'éthique et de transparence : flux financiers, légalité,
- des enjeux d'engagement de la Ligue.

Considérant un élément nouveau (article 16 des statuts), le vote peut porter sur une proposition différente de celle présentée à l'AGE d'avril 2018 : la possibilité de rémunérer un unique dirigeant élu et non plus 3.

Le comité directeur vote à l'unanimité la convocation d'une AGE lors du RPD 2018. Une note explicative accompagnera la convocation afin d'accompagner les comités.

Suivi des comités.

976 : la situation semble s'apaiser à Mayotte.

987 : un conflit portant sur les garanties APAC entre la FOL et le CDUSEP est en cours de traitement.

34 : un déplacement conjoint Ligue-USEP est programmé.

84 : une réunion en visioconférence avec la Ligue et l'USEP est prévue.

88 : un déplacement est programmé le 4 juillet.

72 : le CDUSEP se désengage du processus de recrutement.

62 : une attention particulière doit être portée au versement échelonné de la CPO en lien avec le versement du salaire de la déléguée.

CRUSEP AURA : la signature de la convention d'ETR aura lieu le 5 juillet en présence de Serge Billet et d'Hervé Richard.

ORGANISATION DE LA DIRECTION NATIONALE

Le comité directeur valide à l'unanimité moins deux abstentions le principe que le responsable administratif et financier travaillera pour l'USEP à temps plein pour une période expérimentale allant jusqu'à fin février 2019. La situation est officialisée le 1er juillet par avenant au contrat de travail, une période d'expérimentation se prolongera jusqu'au 28 février 2019, date à laquelle un point de situation sera fait entre les deux structures pour décider si ce dispositif donne satisfaction à toutes les parties.

La lettre de mission du nouveau chargé de mission est présentée et validée par le comité directeur.